

Jean-Michel CLÉMENT

Député LREM de la Vienne ex PS et proche de Ségolène Royal prend position contre le développement de l'éolien...

## **Tribune : le développement des énergies renouvelables ne saurait se faire au détriment du développement de notre territoire**

17 mars 2018 Par jm.clement

>

> Élus responsables, nous sommes aujourd'hui conscients que nous devons contribuer par l'action politique à la nécessaire transition énergétique. Et ceci quel que soit notre niveau de responsabilité.

> Mais, nous sommes aussi des élus d'un territoire dont nous devons construire l'avenir, alors qu'il est aujourd'hui menacé par le développement anarchique de projets éoliens ; et nous sommes de plus en plus nombreux à nous interroger sans pour autant oser le dire.

> Le moment est venu, pour nous, de l'afficher ouvertement avant qu'il ne soit trop tard.

> A l'échelle de la Région Nouvelle Aquitaine, le Sud-Vienne concentre un nombre incalculable de projets qui compromettent l'identité même de ce territoire, pourtant reconnu par plusieurs labels, ... à l'échelle mondiale comme l'UNESCO ou le Ministère de la Culture.

> Si nous n'y prenons pas garde, nous risquons de tout perdre et de compromettre l'axe essentiel de notre économie du futur : le tourisme.

> Comment faire demain de l'activité touristique, compétence partagée de nos communautés de communes et du département, un axe de développement économique, sans prendre en compte toutes les dimensions de notre territoire ?

> Comment encourager ceux qui investissent dans ce territoire autour de cette idée de patrimoine à Saint-Savin et St-Martin-l'Ars ?

> Comment continuer à développer une politique d'accueil à Romagne ou à Pressac et dans nos gîtes ruraux ?

> Comment convaincre des investisseurs étrangers de se mobiliser autour d'un monument historique et de la gastronomie ?

> Oui nous pensons qu'il est encore possible d'être raisonnable. Et s'il existe des lieux de concertation comme l'élaboration du SCoT Sud-Vienne, chacun, une fois reparti, ne doit pas oublier les orientations définies.

> En attendant, soyons conscients que l'avenir d'un territoire se construit aussi à partir de son histoire. Si nous l'oublions, nous risquons de voir celui-ci perdre encore de la population dont le maintien ne peut être assuré que par l'arrivée de nouveaux résidents.

> Combien seront-ils demain, si on leur réserve la perspective d'un environnement défiguré ?

> Jean-Michel CLÉMENT, Député de la Vienne

> Les premiers signataires qui s'associent à cette tribune :

> M. Alain FOUCHÉ, Sénateur de la Vienne

> Mme Reine-Marie WASZAK, Conseillère régionale Nouvelle Aquitaine

> Mme Annie LAGRANGE, Présidente du CCVG, Maire de Lussac les Châteaux

> M. Jean-Olivier GEOFFROY, Président de la Communauté de communes Civraisien en Poitou, Conseiller départemental, Maire de Champniers

> Mme Lydie NOIRAULT, Conseillère départementale, Maire de Jossé

> Mme Marie DESROSES, Conseillère départementale de la Vienne

> Mme Sylviane SAMBOR, Députée suppléante

> M. Bertrand RENARD, Maire de Luchapt

> Mme Gisèle JEAN, Maire de Queaux

> M. Michel PAIN, Maire de St Maurice la Clouère

> M. Rémy SOUBIROUS, Maire de Charroux

> M. Marc DAILLER, Maire de Nérignac et son Conseil municipal

> M. Richard KRZYZELEWSKI, Maire de La Trimouille

> M. Guy GEVAUDAN, Conseiller municipal de Montmorillon

> M. Jean-Marie ROUSSE, Maire de Saint-Savin

> M. Bertrand GEOFFRET, Maire de Saint-Saviol

> M. Jean-Pierre PROVOST, Maire de Linazay

> M. Jacques de CREMIERS, Maire de Paizay le Sec

> M. Philippe DOLIN, Maire de Bouresse

- > M. Michel BIGEAU, Maire de Valdivienne
- > Mme Claudie BAUVAIS, Adjointe environnement au Maire de Valdivienne, Déléguée communautaire Vienne et Gartempe
- > M. Jacques LARRANT, Maire de Saulgé
- > M. Nicolas REVEILLAULT, Maire de Beaumont-St-Cyr
- > M. Jean-Michel CHOISY, maire de Curzay-sur-Vonne
- > M. Bernard RICHEFORT, Maire de Bourg Archambault
- > M. Claude DAVIAUD, Maire de Goux
- > M. Michel JARRASSIER, Maire d'Usson-du-Poitou
- > M. Pierre GOURMELON, Maire du Vigeant
- > M. Régis SIROT, Maire de Persac
- > M. Gilles THOMAS, Maire adjoint de Persac
- > M. Jean-Marie PEIGNÉ, Maire de St-Pierre d'Exideuil
- > M. Jean ROCHER, Maire de Champagné le Sec
- > M. Mickaël ECALLE, 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire de Champagné le Sec
- > Mme Séverine MOREAU, 2<sup>e</sup> Adjointe au Maire de Champagné le Sec
- > M. Alain MARTIN, Maire de Lauthiers
- > M. Gilbert JALADEAU, Maire de Civray
- > Mme Alexandrine-Laëtitia BEALU, conseillère municipale à Blanzay
- > M. Emmanuel LE GRELLE, Directeur Général de la Vallée des Singes, Romagne
- > M. Xavier BOYER, Directeur de l'EPCC Abbaye de Saint-Savin sur Gartempe
- > M. SCARTH, propriétaire du château de Mauprévoir
- > M. Michel GUYOT et Mme Noemi BRUNET, propriétaires de l'Abbaye de la Réau, St Martin l'Ars
- > M. Bertrand de la SEIGLIERE, La Roche-Posay

> Les nouveaux signataires :

> M. François BOCK, Conseiller départemental de la Vienne, Vice-président de la Communauté de communes du Civraisien en Poitou, Maire de Gençay

> Mme Rachel THOREAU, Conseillère municipale de Sommières-du-Clain

> Mme Colette WAGON, 1ère Adjointe au Maire Le Vigeant

> Mme Sophie PEZIN-LEFEBVRE, Adjointe au Maire Saint-Maurice-la-Clouère